



**École Lucille-Teasdale**  
3975, rue Bouchette  
Montréal (Québec) H3S 2X1  
Téléphone : 514 736-8900  
Télécopieur : 514 736-8901

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale**  
**17 novembre 2021 à 18h**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 17 novembre 2021 à 18h via TEAMS.

**PRÉSENTES :**

Mme Marie Koné	Mme Pascalie Hanous
Mme Marie-Carmel Désir (retard)	Mme Martine Perron
Mme Jessica Eugénio	Mme Zohra Dib
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Asli Ebru akgun
Mme Rosalind Wong	

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie Koné,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Madame Héléna Da Costa, Directrice  
Madame Nathalie Aumais, Directrice adjointe

**SONT ABSENTES :**

Mme Maude Pollender

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice déclare la réunion ouverte. Il est 18h03.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme M. Koné que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité (Pour : 8      Contre : 0      Abstentions : 0 )**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 octobre 2021**

Il est proposé par Mme M. Koné que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2021 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

**Adoptée à l'unanimité (Pour : 8      Contre : 0      Abstentions : 0 )**

#### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2021**

- Solde du budget de fonctionnement pour 2020-2021 : Mme H. Da Costa informe le CE qu'après vérification le budget de 400\$ n'a pas été dépensé.
- Dépôt de la mise à jour du cahier des régies internes 21-22
- Présentation des choix des conférences virtuelles (voir point 7.2)

#### **5. PAROLE AU PUBLIC (10 mnutes)**

Aucun

#### **6. POINTS D'INFORMATION**

##### **6.1 Agrandissement : suivis**

Madame H. Da Costa informe avoir participé à une rencontre en après-midi. Elle nous informe que nous avons un nouveau chargé de projet. Les coûts de l'agrandissement sont passés de 42 à 35 millions. L'appel d'offres se fera à la mi-avril pour une période de trois mois. Par la suite, le chantier devrait débiter.

##### **6.2 Suivi du budget 2021-2022**

Les membres du CE avaient reçu préalablement une copie de la situation financière. La direction présente le budget.

##### **6.3 OPP**

Madame N. Aumais informe le CE que l'OPP est constitué de quatre parents. L'OPP a participé à la décoration de l'école lors de l'Halloween. Des parents aident également à placer des livres à la bibliothèque de l'école à chaque vendredi. Ils seront également mis à contribution dans le cadre des activités de valorisation du français.

##### **6.4 Comité environnement**

Madame N. Aumais informe le CE que contrairement à l'année dernière où plusieurs membres du personnel participaient à ce comité, cette année un seul membre du personnel a donné son nom. Dès lors, faute de participation, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de comité cette année. Il n'y aura pas de nouvelles activités et le compostage n'est pas possible actuellement.

Comme il n'y aura pas de comité en 21-22, on retire donc le point de l'ordre du jour pour les prochaines séances du conseil d'établissement à moins d'une nouvelle information pertinente à transmettre au CE.

## **7. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION (dossiers de décision)**

### **7.1 Sorties ou activités**

Madame N. Aumais présente dans un premier temps, la sortie « Casse-Noisettes » qui nécessite un changement à l'heure de sortie des élèves des groupes 221 et 311. La présentation se terminera à 16h15 et les élèves devraient arriver entre 17h et 17h30.

IL EST PROPOSÉ par madame N. Aumais que la sortie soit acceptée :

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstentions : 0

#### **Adoptée à l'unanimité**

Madame N. Aumais présente également les activités connues à ce jour.

### **7.2 Budget de perfectionnement : suggestion de conférences pour les parents**

Madame N. Aumais a consulté les parents de l'OPP pour des suggestions de conférences. IL EST PROPOSÉ par Madame N. Aumais qu'il y ait deux conférences via le CREP (Education populaire CSSDM) et qui sont gratuites. Les conférences se dérouleront via Zoom en soirée :

- Le système scolaire québécois
- Être le premier éducateur de la sexualité de son enfant

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstentions : 0

#### **Adoptée à l'unanimité**

IL EST PROPOSÉ par Madame N. Aumais qu'il y ait deux conférences payante via le site « Aider son enfant » :

- Développer l'autonomie de son enfant
- Conciliation travail-famille

Le coût serait entre 620\$ et 640\$.

La soumission n'a pas été reçu via l'organisme et Madame N. Aumais n'a pas finalisé la mise en concurrence. Dès lors, le choix de l'organisme et des conférences payantes avec mise en concurrence seront présentés au prochain CE.

### **7.3 Consultation auprès des élèves**

Mme H. Da Costa rappelle au CE que la loi exige que les élèves soient consultés minimalement une fois par année via le CE.

CONSIDÉRANT que durant l'année 2020-2021, du matériel a été acheté afin que les élèves aient du plaisir lorsque les récréations ont lieu à l'intérieur,

IL EST PROPOSÉ par Mme H. Da Costa et les membres du comité récréation que la consultation porte sur le taux de satisfaction des élèves en lien avec le matériel acheté et des récréations intérieures.

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8. CORRESPONDANCE (Mme M. Koné)**

Aucune correspondance.

Madame H. Da Costa fait un rappel quant au fait que les présidences de CE ont accès à une boîte courriel personnalisée.

#### **9. VARIA**

Aucun varia

**10. Prochaine rencontre :** mercredi le 19 janvier 2022 à 18h via TEAMS

#### **11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 49.

---

**Présidente**  
**Mme Marie Koné**

---

**Directrice**  
**Mme Hélène Da Costa**